

COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 25 Juin 2013

L'an deux mille treize, le 25 juin, à 20 heures 40, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 15 juin, s'est réuni en séance publique, à la mairie, sous la présidence de Monsieur LHERMEROULT Patrick, Maire.

Etaient présents : LHERMEROULT Patrick, Maire

ROCREE Roselyne, QUERUEL Jean-Pierre, PEREIRA Laurence, ALLORGE Hervé,
DUHAMEL Agnès, DEPAUW Dominique

Absent : BOUCHER Francis

Secrétaire de Séance : ROCREE Roselyne

Ouverture de séance à 20h40

Offre d'emploi :

Monsieur le Maire rappelle que suite à la dernière réunion du Conseil Municipal, l'offre d'emploi avait été effectué pour l'entretien de la commune. La Mairie a reçu deux réponses dont une candidature d'un habitant de la commune et d'un extérieur. Le choix s'est porté sur l'embauche de Monsieur DUVALLET Emmanuel habitant au Mesnil Péan son contrat a débuté le 1^{er} mai 2013.

Délibération sur les statuts et le nombre de délégué à la Communauté de Communes du Pays du Neubourg :

Monsieur le Maire informe l'ensemble du Conseil Municipal qu'une nouvelle loi exige de revoir les statuts et les compétences des Communautés de Communes.

Voici la liste des compétences de la Communauté :

- Compétences Obligatoires :
 - 1° aménagement de l'espace : (Système d'Information Géographique, Sentiers de randonnée, SCOT, Transport, Etudes pour le haut débit, Etudes pour les éoliennes).
 - 2° Action de développement économique.
- Compétences Optionnelles :
 - 1° Protection et mise en valeur de l'environnement : (Assainissement, eaux pluviales, eau potable).
 - 2° Politique du logement et du cadre de vie.
 - 3° Sécurité et prévention de la délinquance
 - 4° Voirie (Entretien, signalisation, traitement hivernal, fauchage)
- Compétences Facultatives :
 - 1° Tourisme
 - 2 Action sociale (Personnes âgées et handicapées, petite enfance, enfance, jeunesse)
 - 3° Ordures ménagères
 - 4° Education-Loisirs sportifs et culturels
 - 5° Soutien de la vie communale
 - 6° Contrat de territoire.

La Communauté de Communes a une durée illimitée, elle est gérée par 1 Président et des vices présidents et emploie actuellement 150 personnes.

Monsieur le Maire soumet au vote Les statuts, le conseil vote pour à l'unanimité.

Monsieur le Maire informe que le nombre de délégués statutaires sera modifié suite aux élections municipales de 2014.

Actuellement la Communauté de Communes compte 76 délégués titulaires : 10 délégués pour le Neubourg et 2 délégués par commune pour les 33 autres Communes de la CDC.

Plusieurs choix possibles ont été présentés lors de l'assemblée communautaire, une solution plus favorable est ressortie, Monsieur le Maire l'expose à l'ensemble du Conseil Municipal :

Proposition initial : Le Neubourg 5 délégués titulaires sans suppléant (3 de la majorité et 2 de l'opposition) et 1 délégué titulaire par communes pour les autres. Après demande des élus du Neubourg, le Nombre de délégués retenu est le suivant : 7 délégués titulaires au Neubourg sans aucun suppléant, chacune des 33 communes aura un délégué titulaire qui sera le Maire, et un délégué suppléant en cas d'absence du titulaire. Monsieur le Maire soumet donc cette répartition au vote : accordé à l'unanimité.

Délibération pour accord de subvention :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Sénateur LADISLAS PONIATOWSKI nous accorde une subvention à hauteur de 3 000 € pour l'aménagement d'un local technique et l'acquisition d'un tracteur. Pour pouvoir percevoir cette subvention le Conseil Municipal doit délibérer favorablement à cet accord. Le Conseil vote à l'unanimité cette subvention.

Situation du PLU :

Arrêt courrier au PPA :

- CDCEA : avis favorable avec réserve de l'ouverture à urbanisation au hameau (Le Mesnil Péan),
- Transport : avis favorable,
- Chambre des Métiers : avis favorable,
- CCI : revoir le nombre de places de stationnement, avis favorable.

Urbanisme :

Parcelle ZD 92 : Monsieur le Maire demande aux Conseillers si des personnes ont reçu un courrier de sa sœur Madame LHERMEROULT Christine concernant la parcelle ZD 92. Monsieur QUERUEL en a été destinataire, d'autres habitants de la commune l'ont également reçue. En effet suite au décès en 2010 de Madame LHERMEROULT Micheline, ce terrain est en indivision. Dans son courrier Madame LHERMEROULT Christine remet en cause Monsieur le Maire qui selon « elle » bloque l'urbanisation de ce terrain. Hors un Certificat d'Urbanisme est revenu positif sur ce terrain. En fonction du découpage du terrain celui-ci peut avoir un refus pour manque de réseau.

Dossier GENOT : Route de Louviers construction d'une maison au fond de celui ci, avis favorable.

Questions diverses :

Monsieur le Maire informe que la route des Collets, limitrophe de Bérengenville la Campagne un arasement a été effectué.

Terrain multisports :

Un appel d'offre pour celui-ci est en cours jusqu'au 10 juillet 2013, Monsieur le Maire remercie la secrétaire pour tout le travail qui a été effectué. Actuellement déjà 10 dossiers de Marché Public ont été retirés par des entreprises. Un relevé topographique du terrain aura lieu avant la réalisation des travaux. Les travaux devraient être réalisés avant l'automne.

Contrôle des bouches incendie :

Dans le Bourg :

- au 2 route de Louviers bouche exploitable, mais fuit.
- au 14 route de Louviers la bouche fonctionne.
- Route du Mesnil Péan bon débit
- à l'angle de la rue de l'église et de la rue de l'abbé Eliot bon débit.
- Rue de la Mairie il n'y a pas d'eau, (à voir avec Veolia).

Au Mesnil Péan :

- une bouche entre les maisons DUBOC et HARDOUIN- LE COZANNET
- une autre chemin de la Garenne devant la maison FAUCHER, elle ne figure pas sur le listing des pompiers (il faut vérifier si il y en a déjà une sinon en faire installer une, après devis).

Il faut attendre le compte rendu papier des pompiers.

Entretien de la commune :

La place de la mairie sera tondue cette semaine ou la semaine prochaine.

Faut-il refaire une action de fauchage pour les chemins ruraux ?

Les lices de la mare Béchet seront posées jeudi matin.

L'étanchéité du toit du local communal a été refaite, à voir sur le long terme.

Fleurissement :

Le passage du jury est prévu demain matin.

Monsieur le Maire remercie Hervé ALLORGE pour son investissement à la réalisation du massif à l'angle de la rue de l'église et de la route de Louviers (plantes vivaces, jachère et une potiche garnie de fleurs annuelles).

Cimetière :

Le propriétaire du château signale que le lierre prend de l'ampleur sur les murs d'enceinte. Il faut savoir que tous les murs qui entourent un cimetière sont la propriété de la commune.

Eau :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le forage de Normanville subit des problèmes de pollution, une étude de l'origine du polluant est en cours, c'est le Grand Evreux Agglomération qui porte le projet.

SIVOS :

Accord sur les changements d'horaires pour la rentrée de septembre 2013.

La kermesse aura lieu à Bérengenville la Campagne le 29 juin 2013.

Les rythmes scolaires pour la rentrée 2014 : lors de la réunion du 5 juin 2013 des informations ont été données et les institutrices ont fait part de leurs choix. La réunion des parents d'élèves n'a pas été au début constructive, mais tout le monde a fait des efforts pour le périscolaire optant pour une école en début d'après midi et l'autre en fin d'après midi. La Communauté de Communes doit recenser dans un catalogue toutes les activités possibles sur le territoire et il sera remis aux communes et écoles. Tout doit être finalisé pour le **15 octobre 2013** pour une mise en place à la rentrée de septembre 2014.

(Sur les 675 communes de l'Eure seules 26 communes appliquent cette réforme à la rentrée de septembre 2013).

La séance est levée à 22 h 42.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire, Patrick LHERMEROULT

Patrick LHERMEROULT	Roselyne ROCREE	Jean-Pierre QUERUEL
Laurence PEREIRA	Agnès DUHAMEL	Francis BOUCHER absent
Dominique DEPAUW	Hervé ALLORGE	